



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chercheurs

Question écrite n° 72231

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la nécessaire indexation de l'allocation de recherche sur le point d'indice de la fonction publique, correspondant au niveau du SMIC. En effet, si le Gouvernement a, depuis 2002, poursuivi un important effort de revalorisation de l'allocation de recherche de près de 18 % en trois ans, son montant est repassé en dessous du seuil, symbolique, du SMIC, du fait de la revalorisation de ce dernier le 30 juin. Lui rappelant qu'il est déjà intervenu, au moment de la discussion du budget pour 2005, en faveur de l'indexation effective de l'allocation de recherche sur le SMIC, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre en ce sens, dans la préparation de la loi de finances pour 2006.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72231

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7632